



Genres de produits

Chemin : [Accueil](#) > [Genres de produits](#) > [Produits de santé et sécurité au travail et dans les loisirs](#) > [Chaussures de protection](#)

CSA International certifie les chaussures pour l'Amérique du Nord

CAN/CSA-Z195, Chaussures de protection pour le Canada

Cette Norme nationale du Canada vise les chaussures de protection et définit les exigences visant la résistance aux chocs de l'embout protecteur, à la perforation de la semelle, aux chocs électriques, aux charges électrostatiques, à la conductivité.

Les chaussures qui sont certifiées par CSA International selon la CAN/CSA-Z195-02 peuvent arborer notre marquage de certification des chaussures de protection.

MARQUES DE CERTIFICATION CSA POUR LE CANADA

Indique que les chaussures sont certifiées CSA selon les exigences nationales canadiennes.

ÉTIQUETTE



DESCRIPTION

Cette étiquette numérotée indique que la certification a été accordée par CSA International et est vendue seulement par la CSA.

EMPLACEMENT

L'étiquette sera piquée à plat ou thermocollée à l'intérieur au haut de la languette ou sur le quartier doublure de la chaussure droite.

CLASSES DE PROTECTION

Un ou plusieurs de ces marquages figurera à l'extérieur sur le côté ou sur la languette de la chaussure droite.

MARQUAGE



CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

Le triangle vert indique que la chaussure est munie d'une semelle résistante aux perforations et d'un embout protecteur de classe 1 pouvant résister à des chocs allant jusqu'à 125 joules. Comparable à une masse de 22,7 kg (50 lb) tombant de 0,6 m. La semelle protectrice est conçue pour résister à une force d'au moins 1200 Newtons (270 lb) et ne montrer aucun signe de fendillement après 1,5 million de flexions.

UTILISATION RECOMMANDÉE

Tout milieu industriel, plus particulièrement le secteur de la construction et les gros travaux où des objets pointus, tel que des clous, sont employés.



Le triangle jaune indique que la chaussure est munie d'une semelle résistante aux perforations et d'un embout protecteur de classe 2 pouvant résister à des chocs allant jusqu'à 90 joules. Comparable à une masse de

Travaux industriels légers pour lesquels une semelle résistante aux perforations et un embout protecteur sont nécessaires.

22,7 kg (50 lb) tombant de 0,4 m. La semelle protectrice est conçue pour résister à une force d'au moins 1200 Newtons (270 lb) et ne montrer aucun signe de fendillement après 1,5 million de flexions.



Le rectangle bleu indique qu'il s'agit d'une chaussure à embout protecteur de classe 1 sans semelle protectrice. Un embout protecteur de classe 1 résiste à des chocs allant jusqu'à 125 joules. Comparable à une masse de 22,7 kg (50 lb) tombant de 0,6 m.

Travaux industriels pour lesquels une semelle résistante aux perforations n'est pas nécessaire.



Le rectangle gris indique qu'il s'agit d'une chaussure à embout protecteur de classe 2 sans semelle protectrice. Un embout protecteur de classe 2 résiste à des chocs allant jusqu'à 90 joules. Comparable à une masse de 22,7 kg (50 lb) tombant de 0,4 m.

Travaux en établissement et non industriels pour lesquels une semelle résistante aux perforations n'est pas nécessaire.



Le carré blanc orné d'un sapin vert indique que la chaussure offre une protection aux utilisateurs de scie à chaîne. Les éléments de protection sont conçus afin d'empêcher qu'une scie à chaîne en marche ne traverse le dessus de la chaussure de façon à protéger le tibia, la cheville, le pied et les orteils.

Travailleurs de l'industrie forestière, utilisateurs de scie à chaîne portatives et d'autres outils de coupe.



Le rectangle blanc orné de la lettre grecque oméga (en orange) indique que la chaussure est munie d'une semelle résistante aux chocs électriques. Ces chaussures certifiées sont dotées d'une semelle et d'un talon qui, au moment de la fabrication, possèdent des propriétés isolantes leur permettant de résister à une tension de 18 000 volts et à un courant de fuite n'excédant pas 1 mA.

Tout milieu industriel au sein duquel un travailleur peut accidentellement entrer en contact avec un conducteur électrique sous tension.

Avertissement : la résistance aux chocs électriques diminue rapidement en milieu humide et avec l'usure.



Le rectangle jaune orné des lettres AS ou SD et du symbole de mise à la terre (en vert) indique que la chaussure est munie d'une semelle antistatique. La semelle extérieure contient un composé antistatique intégré chimiquement au semelage de manière à dissiper les charges électrostatiques. Les critères sont de 106 à 108 ohms. Il est à noter que les chaussures SD sans embout protecteur ne sont pas munies de semelle protectrice certifiée CSA.

Tout milieu industriel au sein duquel des charges électrostatiques peuvent poser des risques pour les travailleurs ou l'équipement.



Le rectangle rouge orné de la lettre C et du symbole de mise à la terre (en noir) indique que la chaussure est munie d'une semelle conductrice. La semelle extérieure contient un composé conducteur intégré de façon permanente au semelage de manière à assurer une mise à la terre du pied. Les critères d'essai sont 0 à 500 000 Ohms.

Tout milieu industriel au sein duquel des charges électrostatiques peut causer une explosion.

MARQUAGE

Les renseignements suivants doivent être marqués de façon permanente à un endroit bien en vue sur la chaussure droite de chaque paire :

1. la raison sociale ou la marque de commerce du fabricant ou le numéro du contrat-cadre CSA
2. Dle mois ou l'année de fabrication ou un code de datation
3. le type de construction ou le nom de la semelle

PROTECTEUR MÉTATARSIEN

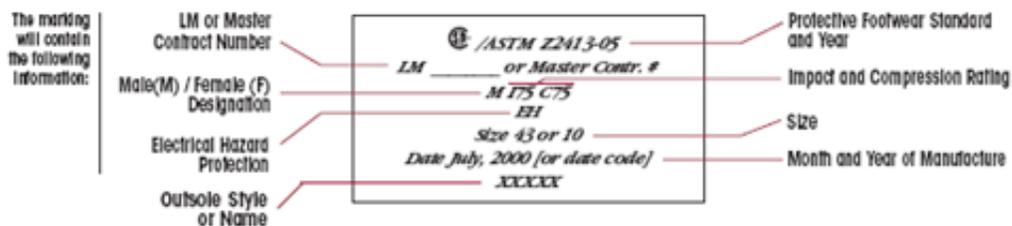
Le protecteur métatarsien a pour but de protéger la partie supérieure du pied (le métatarse) et les orteils. Pour satisfaire aux exigences de conception de la CSA, la chaussure doit être suffisamment large et haute pour couvrir le dos du pied. Il est à noter que la CSA ne certifie pas les protecteurs métatarsiens étant donné que la norme, dans sa version actuelle, n'énonce pas d'exigences de performance.

CHAUSSURES DE PROTECTION VISÉES PAR LA ASTM F2413 POUR LES ÉTATS-UNIS

CSA International certifie les chaussures de protection selon la norme ASTM F2413, Standard Specification for Performance Requirements for Foot Protection.

Cette norme énonce des exigences visant la protection contre les chocs et l'écrasement ainsi que des exigences facultatives visant la protection contre la conductivité, les chocs électriques, la perforation de la semelle, la dissipation de l'électricité statique et la protection du métatarse.

Le marquage CSA dénotant la certification ASTM doit figurer sur une chaussure de chaque paire, sur la surface intérieure ou extérieure de la languette, du gousset, du coup-de-pied ou du quartier doublure. Voici un exemple du marquage qui figure sur un produit certifié CSA pour les États-Unis:



Pour plus de renseignements sur notre programme de certification des chaussures de protection :

Composez le **1-866-797-4272**

Courriel client.services@csa-international.org

Visitez le www.csa-international.org